

Compte rendu du déjeuner autour de Anne-Catherine Husson-Traore, Membre du groupe d'expert sur la finance durable

Le 12 avril, le Cercle Europe & Economie Sociale a accueilli Anne-Catherine Husson-Traore, Directrice générale de Novethic, et membre du groupe d'expert de haut-niveau de la Commission européenne sur la finance durable. Lors de ce déjeuner, nous avons abordé les travaux au sein du groupe d'expert, le cadre global entourant les réflexions sur la finance durable ainsi que l'intérêt et l'adéquation entre le monde de l'économie sociale et la finance durable.

Eléments contextuels

Madame Husson-Traore a rappelé **l'appétence naturelle** des entreprises de l'économie sociale et solidaire vis-à-vis des sujets liés aux questions de développement durable. Cependant, il est parfois d'autant plus complexe de s'investir sur un sujet que celui-ci est naturel voir consubstantiel à la nature de l'activité. Justement, alors que les grandes entreprises « classiques » de la finance sont très engagées sur la Finance durable, cela n'est pas nécessairement le cas des acteurs plus responsables, et notamment du monde de l'ESS.

Or, la finance durable est un mouvement de fond qui suscite une mobilisation toujours plus importante et une véritable montée en régime des activités autour de ces questions pour lier la finance et l'urgence climatique.

En **France, une vraie dynamique** sur ce sujet existe depuis longtemps, tout comme au Royaume-Uni. L'Europe est donc, globalement, en avance sur la Finance durable. Cependant, plusieurs autres acteurs comprennent l'importance stratégique d'être leader sur ce sujet et investissent beaucoup, et notamment la Chine ou le Japon.

Suivant les **Accords de Paris de 2015**, l'Union européenne, mais aussi d'autres zones dans le monde, ont pris des engagements concrets : limiter à 2° l'augmentation de la température d'ici à la fin du siècle. Cela implique un **changement de modèle**, l'actuel n'étant pas durable. Or le secteur public ne pourra pas assumer à lui seul ce changement. Il est donc nécessaire d'y **associer le privé**, et particulièrement les entités gérants les flux financiers mondiaux. A partir de là, s'est posée la question de comment **rediriger** ou **réorienter** ce l'on fait aujourd'hui pour se mettre en adéquation avec les objectifs fixés par les Accords de Paris ?

D'autant plus que les **risques systémiques pour les entreprises** sont jour à jour toujours plus importants. L'espérance de vie d'une entreprise en 1930 était de 75 ans en moyenne, contre seulement 15 aujourd'hui. Beaucoup de business modèle ne résisteront pas à la **disruption posée par plusieurs facteurs**, comme la digitalisation ou le **changement climatique**, qui impacte nombres d'actifs financiers dans l'immobilier. Pourtant ces risques sont chiffrables. Or une fois que les risques climatiques se matérialiseront avec plus d'impact encore qu'aujourd'hui avec un risque réel pour la stabilité financière, il sera trop tard.

Face à l'inaction d'un certain nombre d'Etats membres et de grandes entreprises, la Commission européenne a décidé de **prendre en main les objectifs fixés par les Accords de Paris au niveau de l'Europe et de proposer certaines initiatives**.

La finance durable, la Commission européenne et le groupe d'expert

La Commission européenne, et plus spécifiquement la DG Marchés Financiers, a donc mis en place un **groupe d'expert de haut-niveau sur la finance durable (HLEG)**, constitué de 20 personnalités européennes, venant d'horizons différents (ONG, journalistes, chercheurs, monde la finance) dès janvier 2017. Composé de plusieurs britanniques, très présents sur ce sujet, de plusieurs français ou scandinaves, ce groupe ne reflète pourtant pas la diversité européenne. En effet l'Europe centrale et de l'est ou encore l'Allemagne ne sont pas en première ligne des considérations en matière de finance durable. Ce groupe d'expert est chargé par la **DG FISMA** de réfléchir à un **cadre d'action global de définition des règles** de la finance durable. L'objectif final est de définir un cadre commun au niveau européen de régulation de la finance.

La Commission n'a pas souhaité reprendre la même logique qui a prédominé suite à la crise financière à savoir la **mise en place de règles de conformité** (« *compliance* ») imposées aux entreprises. L'idée est ici plutôt de définir un cadre d'action et surtout des éléments de langage communs.

Dès janvier 2018, le groupe d'expert a publié un rapport, assorti de plusieurs recommandations. Rapidement une **grande notoriété internationale** entoure ces réflexions et le rapport inspirera très largement le **cadre d'action sur la finance durable** lancé quelques temps après par la Commission européenne (8 mars 2018). Enfin en mai 2018, **trois propositions législatives** sont proposées.

Au sein de ces propositions législatives, c'est la **taxonomie** qui doit être vue comme l'élément centrale de cette vision de la finance durable, autour duquel pourront graviter d'autres outils. Il s'agit de définir un vocabulaire commun pour définir ce qui est durable et ce qui ne l'est pas.

S'ajoute à la taxonomie une proposition sur les **Benchmarks** (indices de référence) et sur la **Transparence** (intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (**ESG**)).

Les **critères ESG sont importants à deux titres** : ils doivent être bien définis pour anticiper les **changements dans la consommation** des acteurs individuels qui voudront toujours plus investir dans des activités responsables : ils pourront permettre de faire passer de véritable **stress test** à certaines grandes entreprises en fonctions de ces critères.

Suite à ces différentes étapes, la Commission européenne va par la suite mettre en place des groupes d'expert plus technique ((TEG) qui vont venir proposer des outils plus pratiques.

Les échanges avec les membres du Cercle

Madame Husson-Traore a échangé avec les membres sur différents points.

- La **dimension mondiale** de la crise climatique et donc de la finance durable : plusieurs membres se sont interrogés sur la nécessité de réglementer au niveau de l'UE, alors que les problèmes climatiques sont globaux et que nous vivons dans un système financier mondialisé. A cette question légitime, Madame Husson-Traore a bien signifié que la Commission européenne souhaitait s'associer à d'autres acteurs internationaux. Il était cependant nécessaire que l'UE prenne le lead sur ces questions face à la grande réactivité d'acteurs tels que la Chine. D'ailleurs, plusieurs autres acteurs se sont félicités du rapport du groupe d'expert sur la finance durable puis du plan d'action de la Commission (Japon, Chine notamment).
- La prise en compte des **questions sociétales** dans la finance durable : dès 2017, les questions sociétales étaient abordées par la Commission européenne. La finance durable a d'ailleurs été vue par l'institution comme un moyen de parler aux citoyens européens des enjeux de développement et des enjeux sociaux. Il revient dorénavant aux politiques de faire un lien entre finance et social : députés

européens, ministres, commissaires. Cependant il est difficile d'établir des critères en matière d'ESG. La référence reste celle des 17 ODD et de leurs 139 déclinaisons qu'il convient à chacun de s'approprier.

- Sur **l'avenir du groupe d'expert**, Madame Husson-Traore s'est positionnée comme une « ambassadrice » missionnée par la Commission européenne pour expliquer et justifier les mesures du plan d'action sur la finance durable. Si la bataille des idées a été gagnée concernant l'utilité de mettre en place une finance durable, il faut maintenant réorienter les actifs.

D'autres questions ont été abordées lors de ce déjeuner, notamment concernant les **labels** pour les investisseurs, très divers et donc peu lisibles, sur la **logique court-termiste des investisseurs financiers**, ou encore sur le **Réseau des superviseurs** et des banques centrales pour le verdissement du système financier. Ce dernier rassemble 34 Banques centrales et est dirigé en ce moment par la France. Il vise à s'entendre sur la résilience du système financier face aux risques climatiques. Ainsi, des banquiers centraux ont appelé à ne plus seulement favoriser les initiatives vertes du secteur financier, mais à véritablement pénaliser les actifs bruns pour tarir les investissements dans des activités néfastes pour le climat.

Conclusion

Anne-Catherine Husson-Traore nous a livré un **message positif** sur les actions et les volontés de l'Union européenne ainsi que de plusieurs acteurs de se mobiliser en faveur d'une finance durable. Il faudra maintenant s'engager au niveau politique pour une mise en place effective des actions déjà menées. Une ambition pour laquelle les acteurs de l'ESS doivent être au rendez-vous.